

La voix de St-Didace



Grand spectacle de «Variétés»

Le spectacle sera présenté **VENDREDI le 16 JUIN**,
à l'église de Saint-Didace, à 19h30.



*Les billets
seront disponibles
très bientôt!
Merci de nous
encourager!*





Message du maire

Bonjour à tous et à toutes

Le printemps 2017 est bien installé et nos employés de voirie s'affairent déjà à colmater trous et nids de poule sur nos chemins. Un hiver en dents de scie et un printemps pluvieux ont mis nos infrastructures routières à rude épreuve cette année.

Parmi les sujets à l'ordre du jour de notre séance du conseil du 10 avril dernier, nous avons adopté des résolutions pour :

- accepter les devis de réfection du Rang Saint-Louis tels que présentés par notre ingénieur de la MRC... Nous en sommes maintenant à l'étape des soumissions des entrepreneurs;
- signer une entente avec la Régie du Centre Sportif de Saint-Gabriel dans le cadre du plan de sécurité civile;
- mandater la MRC pour préparer et présenter aux deux paliers de gouvernements, un projet de fibre optique subventionné à presque 100 %, et qui couvrirait toute la partie est et nord du territoire incluant Saint-Didace;
- signer un contrat d'entretien des pelouses pour la saison 2017.

De plus, nous avons adopté notre nouveau règlement sur la perception de la taxe de mutation immobilière. Cette taxe est maintenant abolie dans le cas de vente d'une propriété à l'intérieur de la famille immédiate.

Équipe du journal :

André Allard
Raymonde Ally
Manon Champigny
Francine Coutu
Normand Grégoire
Francine Labelle
Martin Larrivée
Jesús Mora
Robert Roy
Élisabeth Trudeau

Impression

Tout ce qui s'imprime

Pour nous joindre :

journal@saint-didace.com

Au plaisir de vous accueillir à notre prochaine session du conseil le lundi 8 mai prochain.

À bientôt,

YVES GERMAIN, maire

Le total des comptes pour le mois d'avril est de **72 640,98 \$**.



Paroisse St-David Communauté chrétienne St-Didace

Unité de la Maskinongé, St-Didace, célébrations eucharistiques

Messes du mois de mai 2017

- 07 Euclide Allard par famille Denis Pichette
- 07 Marie-Claire Caillé par Lucille et Émile Adam
- 07 M. et Mme Edmond Lafond par sa fille Ginette
- 07 Dominique Lefrançois par la succession
- 14 Cécile Paquin par la succession
- 14 Émilienne Durand par la famille
- 14 Normand Allard et Suzelle Hubert par Marjolaine
- 21 Nancy Durand par la famille
- 21 Réjeanne et Maurice Ste-Marie par la famille Omer Allard
- 21 Parents défunts par Gisèle Brulé
- 28 André Robillard par la famille
- 28 Famille Osias Brulé par ses enfants
- 28 Lucienne Allard par la famille Omer Allard

ROLLANDE GRÉGOIRE 450 835-4028

CARMEN DESCHÊNES 450 835-4897

Communauté chrétienne St-Didace

CIMETIÈRES

Coût de l'entretien des terrains 12x14 au cimetière, à partir de 2017, 350 \$ pour 25 ans.

Bénédictio des semailles

Le 21 mai à la messe de 9 h il y aura la Bénédiction des semailles. Après la messe, il aura tirage de tous les plants reçus de la Ferme Libellule et distribution de graines de semence de la Ferme Boivin de St-Didace, parmi toutes les personnes présentes.

Paroisse St-David Communauté chrétienne St-Didace



Club optimiste

Activités passées :

- 13 avril : distribution de chocolats à tous les élèves de l'école Germain-Caron pour la fête de Pâques
- 16 avril : distribution d'un dizainier à toutes les personnes présentes à l'église pour la fête de Pâques
- 22 avril : concours Art de s'exprimer au niveau de la Région à St-Louis de France

Bonne Chance à Blanche Beaulieu et Maturin Chalifour !

Activités à venir :

- 6 mai : Finale du concours Art de s'exprimer
- 14 mai : Distribution d'un cadeau à toutes les mamans présentes à l'église pour la fête des Mères

GUY DESJARLAIS

Président Club Optimiste St-Didace

450 835-1962



Club de pétanque

Rappel

Tu veux être en forme et rester jeune physiquement, l'ultime moyen, viens t'enregistrer à la Pétanque le jeudi soir à partir de 18 h 30. Le coût pour la saison estivale qui débute le 18 mai,

est de 15 \$.

En septembre, tu auras droit à notre soirée Méritas qui comprend : le souper et la soirée dansante.

Le tout gratuitement si tu as 7 présences et plus.

Ce sera un plaisir de t'accueillir.

SYLVIANE PAQUETTE et JEAN-FRANÇOIS BRUNELLE



Camp de jour été 2017

Loisirs St-Didace est très heureux de vous annoncer que nos demandes auprès du gouvernement fédéral et du Carrefour jeunesse — emploi commandité par les Caisses Desjardins ont été acceptées. Un énorme merci pour cet appui financier.

Alors, à l'été 2017, l'horaire sera de 8 h à 16 h, du 26 juin au 18 août.

Comme vous pouvez le constater, notre comité consacre temps et énergie pour le bien-être des jeunes et des familles de St-Didace. N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous voulez collaborer et vous impliquer ! Vous êtes les bienvenus.

Vous recevrez par la poste vers la mi-juin la programmation du camp de jour 2017 ainsi que la présentation des animateurs.

À bientôt,

Offres d'emploi : été 2017

Loisirs St-Didace est actuellement à la recherche de deux étudiants ou étudiantes pour faire de l'animation au terrain de jeu cet été. Le travail consiste à planifier et organiser des activités récréatives pour des jeunes de 5 à 12 ans. Les critères pour les emplois sont les suivants :

- Aimer être en contact avec les enfants et avoir de l'expérience
- Être responsable et dynamique
- Avoir un cours de gardien averti ou RCR.

Pour le poste d'aide-animateur (Emploi-été Canada), il faudra être âgé d'au moins 16 ans. La semaine de travail sera de 30 heures au salaire de 11,25 \$ de l'heure et l'emploi aura une durée de 7 à 8 semaines, du 26 juin au 18 août 2017.

Pour le poste d'aide-animateur (Première expérience de travail avec Desjardins-Jeunes au travail), il faudra être âgé de 15 à 18 ans. La semaine de travail sera de 30 heures au salaire de 11,25 \$ de l'heure et l'emploi aura une durée de 7 à 8 semaines, du 26 juin au 18 août 2017.

Les personnes intéressées peuvent rejoindre
LISE COMTOIS-HUBERT au 450 835-7996





Info biblio mail 2017

Horaire :

- Dimanche de 10 h à 11 h 30
- Mercredi de 13 h 15 à 16 h
- Mercredi de 18 h 30 à 20 h

Nouvel aménagement



Souvent nos jeunes abonnés ne savent pas quoi prendre ou sont très routiniers dans leurs choix.



Sur les rayons de la bibliothèque, les livres ne montrent que leur dos. On n'y trouve que le titre et le nom de l'auteur écrits à la verticale, plus une étiquette d'identification. C'est plus ou moins inspirant et en cet ère de vitesse on peut vite se fatiguer de se tordre le cou pour déchiffrer des titres.

C'est pourquoi nous avons installé quatre présentoirs. Faits de panneaux à rainures et munis de supports, ils permettent d'exposer des livres de face (première de couverture). Nous y déposerons des livres selon des thèmes, des genres, etc. Les enfants pourront y partager leurs coups de cœur ou même exposer leurs textes.

Nous espérons que cette présentation plus dynamique permettra à certains de rencontrer le livre qui leur fera découvrir le plaisir de lire.

Un des quatre panneaux est destiné aux adultes : venez y jeter un coup d'œil.

Nouveautés

Chaque bibliothèque membre du Réseau BIBLIO CQLM reçoit dix succès de librairie (best-sellers) par année. Récemment, nous avons ainsi reçu trois titres.

Discussion avec mes parents, François Morency, éditions de l'Homme

Les parents de François Morency s'entendent merveilleusement bien... à quelques exceptions près. Un jour, alors qu'il est témoin d'une dispute absurde, l'humoriste décide d'écrire leur conversation sur Facebook. Le succès est instantané. Fondées sur de vrais échanges, les discussions réunies dans ce livre révèlent, notamment, les problèmes de communication entre



des parents et un enfant que plus de 40 ans séparent. Histoires inédites à 90 %.

Un appartement à Paris, Guillaume Musso, éditions Xo



Paris, un atelier d'artiste caché au fond d'une allée verdoyante.

Madeline l'a loué pour s'y reposer et s'isoler. À la suite d'une méprise, cette jeune flic londonienne y voit débarquer Gaspard, un écrivain misanthrope venu des États-Unis pour écrire dans la solitude. Ces deux écorchés vifs sont contraints de cohabiter quelques jours...

La romance et l'aventure sont aux rendez-vous avec le milieu des arts comme décor.

Mon fol amour, Dominique Demers, Québec-Amérique



Dominique Demers adore transformer les pires catastrophes en comédies douces-amères. Quand Dominique découvre le chalet caché au bout du chemin Tour du lac, la chimie est instantanée, elle a enfin trouvé son nid d'écriture, l'oasis où recevoir ses amis autour de soupers animés. Tant pis pour les rabat-joie qui lui voient toutes sortes de défauts. L'appel du huard est plus fort que leurs avertissements. Lorsqu'il est question de trouver l'homme idéal, l'affaire se complique. Faut-il faire confiance aux copines qui vantent les rencontres en ligne ??

À noter pour cet été

La bibliothèque sera fermée du 23 juillet au 5 août inclusivement (vacances de la construction). Les dates de retour des prêts s'ajusteront automatiquement. N'oubliez pas que vous pouvez demander un prêt de plus longue durée pour vos vacances.

Des nouvelles du club de lecture

À leur dernière rencontre, les participants avaient tous lu *L'année la plus longue* de Daniel Grenier. Ils ont apprécié chez l'auteur, la très grande maîtrise de la langue française, la capacité de trouver le mot juste et le sens de l'observation. Ce fut une discussion animée. Ils ont beaucoup aimé partager leurs points de vue sur le même roman et pensent répéter cette façon de faire, une fois par année.

Le club de lecture se réunit tous les premiers mercredis du mois à 19 heures.

Pour information, réservation ou renouvellement, laissez un message au 450 835 4184 poste 8205 ou par courriel à biblio@saint-didace.com

CHRISTIANE MORIN, coordonnatrice de votre bibliothèque

RESTAURANT
LE MISTRAL



**P I Z Z A
P Â T E S**

450.835.4821
Apportez votre vin ! Livraison
349, rue Beauvilliers
St-Gabriel-de-Brandon (Qc) J0K 2N0



Distribution gratuite d'arbres

Dimanche 28 mai 2017

De 10 h à 16 h

À l'arrière du Marché Métro à Saint-

Gabriel-de-Brandon

Essai routier de véhicules électriques de 10 h à 14 h

Conférence sur la transition énergétique

À 13 h sous le chapiteau, beau temps, mauvais temps

Conférencier invité : Luc Villeneuve, Président de la Fondation internationale des énergies renouvelables et du développement durable.

Cette activité est réalisée en collaboration avec le Marché Métro de St-Gabriel et l'Association forestière de Lanaudière.

ANDRÉ VILLENEUVE
DÉPUTÉ DE BERTHEL



*Seul on va plus vite,
ensemble on va plus loin !*

1-800-236-3898
www.andrevilleneuve.net
204 L, Principale, St-Jean-de-Matthieu



Martine Gauthier, CPA

*Martine Gauthier
Karine Dufresne*

67 rue Plante, Saint-Gabriel-de-Brandon,
Québec, J0K 2N0
Téléphone : 450-835-7247
Télécopieur : 450-835-0316
Courriel : mgauthierca@sympatico.ca



Desjardins
Caisse du Nord de Lanaudière

Huit points de service pour mieux vous servir!

Un seul numéro : **450 886-3843**

www.desjardins.com

Centre de service Saint-Gabriel

20, rue Saint-Gabriel

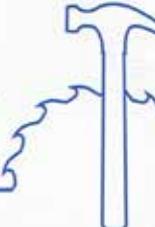
Saint-Gabriel-de-Brandon

J0K 2N0

450 835-3428



L'ATELIER J.G. LAGACÉ
Mobiliers extérieurs
Bois neuf et usagé
Clous, vis et boulons
Portes et fenêtres usagées
Dépannage en quincaillerie,
plomberie et électricité



360, route 348
Saint-Didace, Qc J0K 2G0
coquilledunord@hotmail.com
450-835-4206

RECYCLAGE

Frédéric Morin inc.

1752 rue St Cléophas, St-Gabriel-de-Brandon, Qc J0K 2N0

450 835 1444 / 450 898 9817

LOCATION DE CONTENEURS
(LIVRAISON 7 JOURS)

- RECYCLAGE DE MÉTAUX ET MATÉRIAUX SECS
- TRANSPORT GÉNÉRAL
- VENTE DE PAILLIS

EXCAVATION

ALLARD

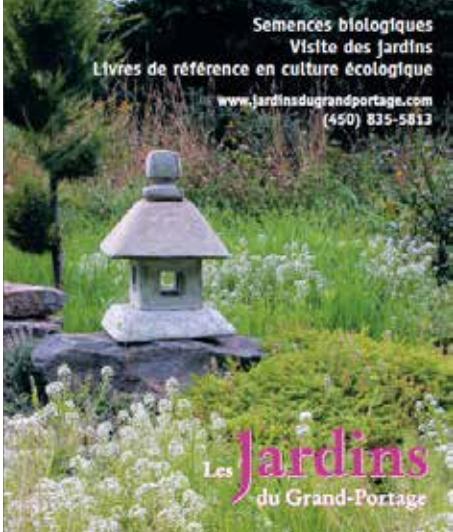
INSTALLATION DE FOSSE SEPTIQUE, TERRASSEMENT
TRANSPORT EN VRAC DE GRAVIER, SABLE, TERRE, PIERRE ETC.

513 Rte 348 Saint-Didace, QC J0K 2G0

450-835-4501

Semences biologiques
Visite des Jardins
Livres de référence en culture écologique

www.jardinsdugrandportage.com
(450) 835-5813



Les **Jardins**
du Grand-Portage

Oeufs brun, oeufs de canne

Lapins à vendre



Demandez : Marjolaine Trudel Téléphone : 450-835-2571

749, Chemin De Lanaudière, Saint-Didace

Vignoble Saint-Gabriel
100% BIOLOGIQUE



ECO CERT

www.vignoblesaintgabriel.com
info@vignoblesaintgabriel.com

450 835-3726

Vous désirez apprendre à dessiner et/ou à peindre, à jouer avec les formes, les couleurs avec autonomie, audace et efficacité ?

L'Atelier
Francine Labelle Durand



Autoportrait
Francine Labelle

www.francine.labelle.qc.ca
info@francine.labelle.qc.ca
www.magentablues.ca
511 rue Principale, St-Didace
450-835-9575

L'Atelier Labelle Durand vous offre des cours cet été sous forme d'intensifs. Le cours de COULEUR se donnera les 15, 16 et 17 juillet et DESSIN du 22 au 25 juillet. Max. 10 personnes par groupe. Aucun pré requis.

www.francine.labelle.qc.ca/cours.html

450 835-9575



Rubrique des Sentiers canins Maskinongé

La Législation sur le bien-être animal

Qui fait quoi ?? Qui est responsable d'agir ?? Quelles sont nos lois ??

À cet effet, cette chronique est consacrée à ce volet méconnu de plusieurs propriétaires de chiens, sujet quelque peu aride, mais essayons d'y voir un peu plus clair pour mieux comprendre les droits et les obligations des uns et des autres.

Ce n'est certes pas évident, car nous avons au Canada 3 paliers de gouvernement : le Fédéral, le Provincial et le Municipal, il est difficile de saisir quelles sont les responsabilités de chacun ; les trois ont promulgué des lois et règlements touchants le bien-être animal, ceux-ci régissant notre quotidien.

Décortiquons !!

Le Fédéral :

Le Fédéral a la responsabilité du Code criminel, soit la loi LRC 1985, CH.C-46, mais seulement 4 articles, les articles 444 à 447 touchant de près le sujet qui nous préoccupe.

Nous trouvons pour les animaux domestiques (c.-à-d. nos chiens) l'article 445 qui leur permet d'intervenir dans les cas de cruauté animale, le seul aspect avec le transport, qui relève de la compétence fédérale.

Que dit cet article 445 ?

Tuer ou blesser des animaux

445 (1) Commet une infraction quiconque volontairement et sans excuse légitime, selon le cas :

- o **a)** tue, mutile, blesse, empoisonne ou estropie des chiens, oiseaux ou animaux qui ne sont pas des bestiaux et qui sont gardés pour une fin légitime ;
- o **b)** place du poison de telle manière qu'il puisse être facilement consommé par des chiens, oiseaux ou animaux qui ne sont pas des bestiaux et qui sont gardés pour une fin légitime.

Note marginale : Peine

(2) Quiconque commet l'infraction visée au paragraphe (1) est coupable :

- o **a)** soit d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement maximal de cinq ans ;
- o **b)** soit d'une infraction punissable sur déclaration de culpabilité par

procédure sommaire et passible d'une amende maximale de dix mille dollars et d'un emprisonnement maximal de dix-huit mois, ou de l'une de ces peines.

Faire souffrir inutilement un animal

445.1 (1) Commet une infraction quiconque, selon le cas :

- o **a)** volontairement cause ou, s'il en est le propriétaire, volontairement permet que soit causée à un animal ou un oiseau une douleur, souffrance ou blessure, sans nécessité ;
- o **b)** de quelque façon encourage le combat ou le harcèlement d'animaux ou d'oiseaux ou y aide ou assiste ;
- o **c)** volontairement, sans excuse raisonnable, administre une drogue ou substance empoisonnée ou nocive à un animal ou oiseau domestique ou à un animal ou oiseau sauvage en captivité ou, étant le propriétaire d'un tel animal ou oiseau, volontairement permet qu'une drogue ou substance empoisonnée ou nocive lui soit administrée ;
- o **d)** organise, prépare, dirige, facilite quelque réunion, concours, exposition, divertissement, exercice, démonstration ou événement au cours duquel des oiseaux captifs sont mis en liberté avec la main ou par une trappe, un dispositif ou autre moyen pour essuyer un coup de feu au moment de leur libération, ou y prend part ou reçoit de l'argent à cet égard ;
- o **e)** étant le propriétaire ou l'occupant, ou la personne ayant la charge d'un local, permet que ce local soit utilisé en totalité ou en partie pour une fin mentionnée à l'alinéa d).

C'est simple et clair, pourtant il est assez rare de voir des citoyens ou organismes condamnés en vertu du Code pénal, par contre cet article 445 ne peut être ignoré, car y contrevenir peut entraîner des frais et des peines d'incarcération allant jusqu'à 5 ans de pénitencier.

Le Provincial :

Notre gouvernement provincial, en gros, a la responsabilité du bien-être et la sécurité de l'animal.

Si vous êtes intéressés, vous trouverez aisément la loi avec la référence suivante :
RLRQ-Chapitre B-3.1.

Je me permets cependant de vous en présenter le préambule qui est important :

Chapitre B-3.1

Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal

CONSIDÉRANT que la condition animale est devenue une préoccupation sociétale ;

CONSIDÉRANT que les animaux contribuent à la qualité de vie de la société québécoise ;

CONSIDÉRANT que l'espèce humaine a une responsabilité individuelle et collective de veiller au bien-être et à la sécurité des animaux ;

CONSIDÉRANT que l'animal est un être doué de sensibilité ayant des impératifs biologiques ;

CONSIDÉRANT que l'État estime essentiel d'intervenir afin de mettre en place un régime juridique et administratif efficace afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité de l'animal ;

Ce préambule n'est pas long, mais porteur de grand changement, c'est en effet en 2015, soit tout dernièrement, qu'il a modifié le statut légal de nos animaux domestiques, dorénavant ils ne sont plus considérés comme des biens meubles, comme une auto ou une chaise, **mais des êtres doués de sensibilité ayant des impératifs biologiques.**

Il est facile de cerner les impératifs biologiques, nous comprenons tous que nos chiens ont besoin d'eau fraîche, de nourriture, d'un espace suffisant pour bouger ; rester au chaud et en santé ; mais la sensibilité est une notion plus abstraite.

La définition classique de la sensibilité est l'aptitude d'un organisme à réagir à des excitations externes ou internes ou l'aptitude d'un organisme à ressentir des sensations physiques, ce qui n'est certainement pas le cas de votre sofa ou de votre « char », par contre votre chien, lui, est bien vivant et sensible, même s'il ne peut pas parler.

Cette loi provinciale vient donc modifier la donne, elle accorde à nos animaux plus de protection, non seulement compte tenu du changement de leur statut juridique, mais aussi grâce aux amendes qui s'échelonnent maintenant de 250 \$ à 125 000 \$. Nous remarquons aussi de plus en plus d'interventions et de poursuites devant nos tribunaux en vertu de cette loi, un petit pas dans la bonne direction pour la protection animale.

Et on ne le dira jamais assez : vous êtes témoins de cruauté animale ou maltraitance, c'est simple et confidentiel ; communiquez avec le MAPAQ :

Un numéro : 1-844-ANIMAUX (264-6289)

Le Municipal :

Ce palier de gouvernance aura principalement regard sur les nuisances, les chenils, les licences ou types d'animaux pouvant être gardés sur son territoire.

Par exemple, la règlementation municipale traite de cas d'animaux, avec ou sans propriétaires qui se promènent librement dans le voisinage (animal errant) ou une personne qui promène son chien sans le tenir en laisse, mais aussi on y trouvera souvent un encadrement pour des chiens présentant de la dangerosité.

Les règlements municipaux gèrent donc de façon plus large notre bien vivre ensemble, rien de bien compliqué, et font foi généralement du gros bon sens pour le respect d'autrui, la propriété de chacun et de la sécurité publique.

Si vous êtes intéressés à connaître les détails de votre règlementation locale, je vous enjoins à visiter le site internet de votre municipalité, vous y trouverez le règlement sur le contrôle des animaux domestiques, rien n'y est caché, tout au contraire le document est disponible et devrait être lu par tous les citoyens.

En conclusion, le vieil adage le dit bien : « **Nul n'est censé ignorer la loi** » donc peu importe qu'une loi soit fédérale, provinciale ou municipale, il est important, si vous possédez des animaux, de vous en informer et d'en connaître le sens et la portée, nous avons donc un outil, un encadrement pour la protection et le bien-être de votre animal, mais aussi celle de la communauté.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous

YVES LAHAIE

Votre contrôleur canin 514 885-8221



Excavation
Lanoperc inc.

Transport en tout genre, terre - pierre - sable
Terrassement
Fosse septique
Muret



450 757-0128
450 750-8406

R.B.Q.: 5661-1235-01
Marc et Maxime Grégoire



Lac Thomas
CENTRE DE VILLAGIATURE

Auberge | Camping | Resto-Bar

f Suivez-nous www.aubergedulacthomas.com member 

Dépanneur Chez Margot
100, Route 349
St-Didace, Qc
J0K 2G0 Canada
ebrlefrancois@hotmail.com
Tél. / Téléc. : 450-835-9615



Champoux, Gagnon, Brissette & Ouellet

 SERVICE DE LIVRAISON*
GRATUIT

 TRANSFÉRER VOTRE DOSSIER PHARMACEUTIQUE*  Un choix qui vous appartient. INFORMEZ-VOUS, C'EST SIMPLE ET RAPIDE !

*Certaines conditions peuvent s'appliquer. Détails en pharmacie



Réjean Allard, prop.

MÉCANIQUE GÉNÉRALE REMORQUAGE

450 835-4664
541, Route 348
St-Didace (Québec) J0K 2G0

GARAGE ST-DIDACE!

Les Ateliers du Portage

Alain Comeau-Artisan ébéniste
450-835-2281

Meubles traditionnels & Anciens
Restauration-Reproduction
Armoires de cuisine

701 chemin du Portage St-Didace Qc. J0K 2G0
www.ateliersduportage.com

Yvan Clark 
Denturologiste

Clinique Multi Services
45, avenue Saint-Laurent
Louiseville, (Québec) J5V 1J5 (819) 228-4090



RONA
SICO
sikkens

QUINCAILLERIE PIETTE ENR
MATÉRIEAUX DE CONSTRUCTION

DIVISION GAGNE & DUPUIS INC.  (450) 835-4733
 (450) 835-1827
piette7807@hotmail.com

Jonathan & Amélie Lefrançois, Propriétaires
78, RUE ST-GABRIEL, ST-GABRIEL, Québec J0K 2N0

metro PLUS

160 Rue Saint Gabriel,
Saint-Gabriel-de-Brandon,
QC J0K 2N0
Téléphone 450 835-4794

Ouvert
tout les jours
8h00 à 21h00



Feux à ciel ouvert

Avec l'arrivée du printemps, le service de sécurité incendie de la MRC de D'Autray tenait à faire un rappel concernant les feux à ciel ouvert. La procédure est très simple, vous devez téléphoner pendant les heures d'ouverture de 8 h 30 à 16 h 30 (sauf horaire d'été du 1^{er} mai au 27 octobre de 8 h à 16 h 45 du lundi au jeudi et le vendredi de 8 h à midi) au 450 836-7007 poste 2510 et laisser vos coordonnées pour qu'un officier du service vous rencontre afin de constater si votre demande respecte les exigences règlementaires et par la suite vous délivrer le permis. Nous vous rappelons que nous avons 24 heures pour délivrer un permis.

Le fait de faire un feu ne doit pas nuire à votre voisinage. Même avec un permis, vous demeurez responsables des déboursés ou dommages qui peuvent résulter d'un feu ainsi allumé. Par ailleurs, il est interdit de faire un feu extérieur lorsque le vent excède 25 km/h ou lorsqu'une interdiction d'allumer un feu à ciel ouvert a été émise préalablement.

Pour obtenir de plus amples informations :

FRANCIS DOYON, Agent de prévention

Service de sécurité incendie de la MRC de D'Autray

450 836-7007, poste 2743 sans frais : 1-877-836-7007, poste 2743

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière

Québec 

AUX PARENTS D'ENFANTS QUI ENTRERONT À LA MATERNELLE EN
SEPTEMBRE 2 ième chance

Il y aura une clinique de vaccination pour les enfants de 4 à 6 ans le 7 juin 2017 au CLSC de St-Gabriel. Nous vous invitons à prendre rendez-vous 450 835-4705.

CAROLE PARENT, infirmière



Méli-Mélo

Dates à retenir en avril

- Tous les lundis : bacs de déchets
- Les mercredis 3, 17, 31: bacs de recyclage
- Les dimanches : messes, p. 3
- Horaire de la bibliothèque et Info-Biblio : p. 6-7
- Lundi le 8 mai, à 20 h : séance du conseil

À mettre à votre agenda en juin:

- 16 juin spectacle de variétés

Le 15 mai 2017 : date de tombée pour le prochain journal.

Faites parvenir vos articles ou petites annonces à journal@saint-didace.com ou au bureau de la municipalité.

Maison à un étage et demi à vendre.



Adresse : 521 rue Saint-Joseph St-Didace

Prix demandé : 129 500 \$ négociable

Rez-de-chaussée : cuisine et salon (aire ouverte), salle de bain, bureau (porte privée), 1 chambre avec salle d'eau.

1^{er} étage : 2 chambres et 1 salle d'eau

Chauffage : électrique ou au bois. Poêle au rez-de-chaussée et au sous-sol.

Garage et boutique isolés : 24x24.

Deux autres cabanons : 10x10 et 8x16 pieds.

Près de l'école primaire.

Dimensions du bâtiment : 36 x 27 pieds.

Revêtement : en pierres, en briques, en déclin d'aluminium et Canexel.

Dimensions du terrain : environ 100 x 100 pieds (de forme irrégulière).

Évaluation municipale : 110 500 \$

VIA CAPITALE HARMONIE.

François Ducharme : 514 644-1457